

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 02 NOVEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux et le deux du mois de novembre, à neuf heures, le bureau du conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-Major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT. En application de l'article 9 du règlement intérieur de l'instance, certains membres ont participé à la réunion en visioconférence.

Présents: Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Christophe TESTAS, Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT.
 Mme Eva GERAUD (en visioconférence).

Participant à la séance :

Colonel Eric VIAL, directeur départemental adjoint.
 Lieutenant-colonel Philippe CNOQUART, sous-directeur pilotage et stratégie.

Secrétaire :

Colonel Eric VIAL, directeur départemental adjoint.

Absent excusé :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 5 / présents : 5 / votants : 5.

Date de la convocation : 27 octobre 2022.

RAPPORT N°056/BUR-11/2022

OBJET : Acquisition de véhicules hors crédits de paiement de l'AP « plan d'équipement véhicules » suite à l'augmentation des prix

Le budget 2022 prévoit 2,1 M€ de crédits de paiement pour financer les acquisitions prévues dans le cadre du programme d'équipements véhicules validé par le conseil d'administration en séance du 3 décembre 2021 (AP24).

Mais, l'exécution de ce budget ayant été gravement perturbée par l'inflation constatée depuis quelques mois, le groupement logistique n'a pas été en mesure d'acquérir la totalité des engins prévus.

Détail :

PRÉVISIONS		EXÉCUTION		OBSERVATIONS
Acquisitions prévues	Prix unitaire défini à la validation du plan AP24	Prix unitaire d'achat 2022	État de la commande	
2 CCFU	240.000 €	285.652 € (dont option haute-pression à 14.352 €)	Châssis commandés le 02/08/22. Bon de commande équipement à produire.	Surcoût de 20.000 € en raison de l'augmentation des prix

1 CCGC	300.000 €	306.589 €	Commandé le 11/04/22.	Réception prévue fin novembre 2022
2 FPT-FPTSR	260.000 €	Hyp FPT : 282.595 € Hyp FPTSR : 304.342 €	En attente confirmation UGAP	
1 VL	18.000 €	25.000 €	NON	
1 VLHR	38.000 €	43.000 €	NON	
3 VLTC	20.000 €	22.025,68 €	Commandés le 23/03/22.	
4 VSAV	85.000 €	89.431,65 € (dont protocole d'accord pour indemniser le fournisseur sur les surcoûts de production)	Livrés en septembre 2022	
1 VSR	210.000 €	202.615,11 €	Commandé le 24/06/22	Montant moins cher car réutilisation de la FLU du VSR accidenté (valeur 10.000 €)
1 VTP	25.000 €	35.000 €	NON	

En synthèse, la quasi-totalité des crédits de paiement prévus pour le plan véhicule a été consommée sans qu'il n'ait été possible de commander comme prévu 1 véhicule léger (VL), 1 véhicule léger hors route (VLHR) et 1 véhicule de transport de personnel (VTP), pour une valeur de 103.000 €.

Or, le report du projet NEXSIS a libéré 183.000 € en section d'investissement sur le budget. A ce jour, par nécessité d'urgence, 44.100 € ont été consommés sur cette enveloppe pour :

- acheter une ZOE (24.100 €) ;
- acheter un outil de sauvegarde informatique sur bande concourant à l'amélioration de la sécurité des SI (20.000 €).

139.000 € restent donc disponibles sur ces crédits qui pourraient être utilisés pour procéder aux acquisitions hors AP, afin de ne pas pénaliser le renouvellement nécessaire des matériels.

Le BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité,

- d'autoriser l'acquisition d'un VL, d'un VLHR et d'un VTP hors plan, par le réemploi des crédits initialement prévus pour préparer la migration à NEXSIS.

Document signé électroniquement par
le président du conseil d'administration,

Michel BENOIT

Délais et voies de recours :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.

Le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou – CS 92040 - 81012 ALBI CEDEX 09
Tél 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98
Courriel direction.etat-major@sdis81.fr

www.sdis81.fr
 SAPEURS-POMPIERS DU TARN
 Engagement - Cohésion - Efficacité